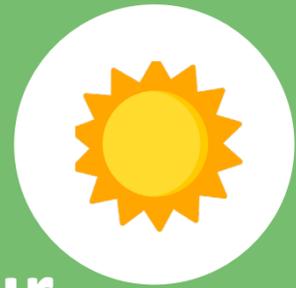


Accès aux soins en Sarthe : adoptez les bons réflexes !

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant**
ou en cas d'absence
**un autre cabinet
médical**



Le jour

En semaine de 8h à 20h

J'ai un problème de
santé qui ne peut pas
attendre l'ouverture
habituelle des
cabinets médicaux

**Je ne me déplace pas
aux urgences,
j'appelle le**

116 117

pour le **médecin de
garde**



en semaine : de 9h à minuit
week-ends & jours fériés :
8h à minuit

**En cas d'urgence
vitale, je ne me
déplace pas
aux urgences,**

j'appelle le

15

ou

114

pour les personnes
sourdes ou
malentendantes



7 jours sur 7

24h sur 24



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je suis pris
en charge
à l'hôpital
si besoin